

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 17  
de Mme et MM. Valérie Rück, Blaise Fasel (DC/vl) et Raphaël Casazza (PLR)  
demandant les possibilités d'optimisation et de développement  
de la place de jeux du Domino (art. 7113 RF de la commune de Fribourg)  
en collaboration avec l'association de quartier de Pérolles**

En séance du 15 février 2017, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 17 de Mme et MM. V. Rück, B. Fasel et R. Casazza lui demandant les possibilités d'optimisation et de développement de la place de jeux du Domino (art. 7113 RF de la commune de Fribourg) en collaboration avec l'association de quartier de Pérolles

### Résumé du postulat

La Ville de Fribourg, et plus particulièrement le quartier de Pérolles, sont en plein développement. Les habitants, jeunes ou moins jeunes, sont de plus en plus nombreux et leurs besoins évoluent.

Selon les postulants, le parc du Domino ne répond plus entièrement aux attentes ni aux besoins de ses utilisateurs et ils demandent une optimisation de la place de jeux, celle-ci devenant trop exiguë.

Il faudrait rendre la partie aménagée du parc (la place de jeux et les "chambres de verdure") plus fluide et perméable. Dans un premier temps, il s'agirait d'assainir la place de jeux en changeant le gravier du sol, de remettre en état le carré de sable et de planter quelques arbres pour y apporter de l'ombre. A la place du premier jardin clos, les postulants demandent d'aménager un jeu d'eau autour duquel les enfants pourraient s'amuser et se rafraîchir par temps chaud.

### Réponse du Conseil communal

Un inventaire des places de jeux a été réalisé en 2014. Il décrit la place de jeux du Domino comme suit:

*"La place de jeux de Pérolles [...] est associée à un parc public pourvu d'une grande surface verte. Ce lieu est très fréquenté tant par des familles que par des étudiants ou des personnes âgées. En effet, le grand nombre de places assises et de surface engazonnée appelle à la détente et à l'échange. La taille du parc permet aux enfants, comme aux plus grands, de jouer au foot ou simplement courir. La surface de jeux en elle-même est équipée de jeux classiques en nombre intéressant. La tour en bois est vieillissante, le pont suspendu a été supprimé il y a quelques années déjà et des usagers réclament son remplacement, or le jeu n'existe plus sur le catalogue. Un point négatif de ce lieu est l'absence de grands arbres ou d'un couvert. En effet, les jours ensoleillés, la place de jeux n'offre aucun espace ombragé. Ce lieu répond aux besoins de la population en associant la place de jeux à l'espace vert*

*tout en étant à proximité du centre-ville. C'est un lieu complet, offrant différentes activités aux usagers".*

À la suite de cet inventaire, la Ville de Fribourg a réservé au budget de fonctionnement un montant annuel de 60'000 francs pour assainir l'entier des places de jeux.

Dans un premier temps, en 2017, les places ont été sécurisées pour répondre aux normes du Bureau de prévention des accidents (BPA). A partir de 2018, les éléments en mauvais état seront remplacés par des éléments plus actuels.

### **Séances avec l'association de quartier de Pérolles**

Les demandes faites dans le postulat n° 17 ont été discutées avec des représentants de l'association de quartier. La Direction de l'Édilité les a rencontrés à deux reprises, le 12 janvier et 6 février 2018. La deuxième séance s'est déroulée en présence de Mme Ruth Vorlet, architecte paysagiste auteur du projet du parc du Domino.

L'association de quartier a précisé ses demandes. Elle propose de modifier la place de jeux et les trois "chambres de verdure" pour en faire une place de jeux plus étendue, proposant également des activités pour la tranche d'âge 6-12 ans. L'aménagement devra être plus fluide et perméable. Un jeu avec de l'eau pourrait être intéressant pour les enfants.

Lors de la deuxième séance, Mme Vorlet a présenté le concept du parc: le mail d'arbres sépare le parc de la rue mais fait aussi une transition avec le ravin de Pérolles, la place de jeux et les "chambres de verdure" sont chacune tenue par une haie; la première est destinée aux enfants alors que les suivantes sont réservées à des activités calmes: lire, discuter, se reposer ou admirer les fleurs. Le grand pré se prête plus particulièrement aux jeux de balle ou pour prendre le soleil.

La Direction de l'Édilité a précisé que dans le cadre du budget pour l'entretien des places de jeux, il n'est pas prévu de revoir la conception, ni d'agrandir la place de jeux du Domino. En revanche, elle peut entrer en matière à moyen terme pour y installer un jeu avec de l'eau. Toutefois, les moyens financiers sont concentrés actuellement sur des places de jeux moins étoffées ou sur de nouvelles places de jeux de quartiers qui n'en disposent pas encore. Dans ce cadre, il est prévu de remplacer sur la place de jeux du Domino les éléments défectueux par des éléments plus actuels. Une nouvelle tour à grimper et un nouveau bac à sable seront mis en place. Ce dernier recevra une couverture, pour empêcher les animaux d'y déposer leurs déjections.

Il faut relever que le parc du Domino propose aux utilisateurs de tout âge, 780 m<sup>2</sup> de place de jeux pour les enfants, équipée de balançoires, toboggan, jeux à ressort, arbre à grimper, etc., une place en gravier comprenant deux terrains de pétanque et deux tables de ping-pong, une surface en gazon de 6800 m<sup>2</sup> disponible pour les jeux de balles, 400 m de chemin bitumé pour le vélo ou le roller et un terrain de basketball. Il y a peu de quartiers à Fribourg qui ont la chance d'avoir à disposition un parc proposant autant d'activités.

Cependant, la place de jeux est composée de jeux séparés qui ont besoin d'un espace autour de chaque élément pour assurer la sécurité. Ces jeux offrent moins d'activités que les jeux composés, comme celui qui se trouve sur la nouvelle place du Jura par exemple. Il est toutefois intéressant que chaque place de jeux ait ses propres caractéristiques.

Les arbres qui ont été plantés lors de la construction du parc poussent doucement. Cela est dû au sous-sol composé d'un remblai tassé qui n'offre que peu de nutriments et d'eau et qui n'est pas favorable à la pousse des arbres. Pour y remédier, il faudrait créer des fosses de plantation importantes. La création de telles fosses détruirait les aménagements déjà réalisés, qu'il faudrait refaire.

L'association de quartier a relevé que le revêtement en gravier de la place de jeux fait beaucoup de poussière.

Les revêtements de sol pour les places de jeux sont régis par les normes SN EN 1176 "Equipements et sols d'aires de jeux" et SN EN 1177 "Revêtements de surfaces d'aires de jeux absorbant l'impact". Ils peuvent être soit naturels (gravier, copeaux de bois ou sable siliceux) ou synthétiques de type revêtement souple. Le revêtement en copeaux, mis en place lors de la création du parc, s'est vite révélé insalubre. Il a été remplacé par un sol en gravier qui s'accorde aux matériaux utilisés dans le parc.

La poussière se forme par abrasion du gravier et, si celui-ci est sec, se dépose sur les habits. Le même gravier a été mis en place également sur les places de jeux de Derrière-les-Jardins et du Botzet. Il y a moins de problèmes sur ces places car elles sont moins utilisées ou alors elles sont à l'ombre et le gravier reste humide. Un contact a été pris avec la responsable des places de jeux de la ville de Lausanne, qui rencontre le même problème. Les revêtements alternatifs ne sont pas convaincants ni par leur aspect, ni par leur propriété amortissante. Le gravier reste actuellement la meilleure solution.

La Direction de l'Édilité n'est pas convaincue par un réaménagement global du parc. En effet, celui-ci a été aménagé il y a moins de 20 ans et il serait mal compris par les administrés de consacrer un crédit à son réaménagement. Elle propose toutefois d'entrer en matière sur la possibilité de mettre en place un jeu avec de l'eau dans le périmètre de la première "chambre de verdure". Les coûts nécessaires à cette installation pourraient être réservés au budget pour l'année 2020 ou 2021.

L'association de quartier propose de mandater à sa charge Mme Vorlet pour développer le projet de ce jeu. La Ville sera associée aux réflexions. La Direction de l'Édilité valide cette proposition.

### **Réponse aux postulants**

Le Conseil communal répond favorablement aux postulants par le renouvellement des engins de jeux et par la réhabilitation du bac à sable, qui permet d'offrir des activités différentes aux enfants. La mise en place d'un jeu avec de l'eau, à partir de 2020 ou 2021, dans la première "chambre de verdure" offrira également une activité supplémentaire. Par contre, il ne peut pas entrer en matière pour le changement du sol en gravier et la plantation de nouveaux arbres pour les raisons citées ci-dessus, mais également pour des raisons budgétaires.

Le postulat n° 17 est ainsi liquidé.